

2024-0059
2025-02-04

Étiquette de base du contenant

CILIS PLUS^{MD}

SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES

Solution

Pour l'éclaircissage en postfloraison et pour l'amélioration de la grosseur des pommes et poires

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: 6-benzylaminopurine.....2,0 %

N° D'HOMOLOGATION : 29210 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI**

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume-Uni
www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

Contenu net : 0,1 à 5 litres

2024-0059
2025-02-04

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Pour plus d'informations sur les mises en garde, l'EPI et les mises en garde environnementales, voir la brochure ci-jointe

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

ÉLIMINATION

2024-0059
2025-02-04

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-0059
2025-02-04

CILIS PLUS^{MD}

SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES

Solution

Pour l'éclaircissage en postfloraison et pour l'amélioration de la grosseur des pommes et poires

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF: 6-benzylaminopurine.....2,0 %

N° D'HOMOLOGATION : 29210 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI
S'IL MANQUE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTIQUETTE, COMMUNIQUEZ
AVEC LE DISTRIBUTEUR AVANT D'UTILISER CE PRODUIT**

Fabriqué par:
FINE AGROCHEMICALS LIMITED
Hill End House, Whittington
Worcester WR5 2RQ
Royaume-Uni www.fine.eu

Distribué par :
N.M. Bartlett Inc.
4509 Bartlett Road
Beamsville, Ontario
L3J 0Z1, Canada
Tel: 905-563-8261

Contenu net : 0,1 à 5 litres

2024-0059
2025-02-04

MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Porter un pantalon, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection étanches ou un protecteur facial pendant le mélange, le chargement, l'épandage et le nettoyage du produit et les réparations.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles, et des aires récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application, et de la configuration du pulvérisateur.

Ne pas entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de

2024-0059
2025-02-04

préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, ou l'étiquette ou encore note le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Ne pas appliquer le produit directement sur les habitats aquatiques (tels les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs ou les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Toxique pour certains insectes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs pour les arthropodes utiles dans les habitats situés à proximité du site traité, comme les haies ou les terres boisées.

2024-0059
2025-02-04

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS est une solution de régulation de croissance des plantes pour emploi sur les pommes et les poires comme agent d'éclaircissage en post-floraison et d'amélioration de la grosseur des fruits. Le poids individuel des fruits de certaines variétés peut être accru, mais cela dépend de la nouaison et de la condition physiologique des arbres. Le retour de floraison peut être accru l'année suivant l'application de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Ne pas appliquer par voie aérienne.

La solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS devrait être appliquée avec un équipement de pulvérisation conventionnel. Ne pas appliquer ce produit avec du matériel d'arrosage.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique :

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

L'efficacité de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS dépend de la variété des pommiers ou poiriers ciblés.

L'efficacité d'éclaircissage de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS est accrue par :

- Des températures élevées avant et après l'application du produit (21-24 °C).

2024-0059
2025-02-04

- Les maladies et le stress physiologique des arbres visés. Appliquer des taux plus faibles sur les arbres peu vigoureux ou subissant du stress causé par la sécheresse, l'hiver, etc.

L'efficacité de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS Solution est réduite par :

- Les basses températures avant et après l'application du produit. Ne pas appliquer ce produit si la température est inférieure à 16 °C.
- Une pluie qui tombe immédiatement après l'application du produit.
- Le pH qui est plus haut que 8. Ce produit donne de meilleurs résultats quand le pH est de 5 à 6,5. Un tampon ou un régulateur de pH peut être employé à cette fin.

Diriger 80 % de la pulvérisation vers les 2/3 supérieurs de la structure arborescente.

Utiliser un vaporisateur calibré de façon appropriée pour s'assurer d'un recouvrement uniforme et complet de tout le feuillage et des fruits en développement en évitant le ruissellement. Le volume pulvérisé doit être ajusté selon la taille de l'arbre et la densité.

La solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS est plus efficace si les conditions climatiques permettent une longue période sèche. Appliquer le produit le matin ou le soir quand les températures sont plus basses et que l'humidité tend à être plus élevée que pendant le jour.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en cuve de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Fine Agrochemicals Ltd au +1-888-474-3463 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Fine Agrochemicals Ltd n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et (ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) de tous les mélanges en cuve potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur cette étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et en utilisant des pratiques standards, afin de confirmer que le mélange en cuve est adapté à une application généralisée.

Guide de vaporisation pour l'éclaircissage dans les pommes et les poires

Quand le produit est employé pour éclaircir les pommes et les poires, la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS est normalement appliquée dans le cadre d'un programme à application unique; si une deuxième application est requise, attendre de 7 à 10 jours après la première application pour observer les effets du produit et vaporiser celui-ci avant que le diamètre de la fleur centrale excède 20 mm.

Appliquer une solution de pulvérisation de 50-200 ppm quand les fruits issus de la fleur centrale atteignent de 5 à 10 mm de diamètre. S'il y a lieu, une deuxième application peut être faite au même taux. Cette période peut s'étendre approximativement de 7 à 21 jours après la pleine floraison, selon la variété de pommes ou poires et les conditions météorologiques locales. Les différentes grosseurs de fruit peuvent être augmentées. Le retour de floraison dans l'année suivant l'application de la solution de régulateur de croissance de plantes de CILIS PLUS peut être augmentée.

Guide de vaporisation pour l'amélioration de la grosseur des pommes et poires

Quand le produit est employé pour améliorer la grosseur des pommes et des poires, la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS est appliquée à partir de la chute des pétales et peut continuer à intervalles de 3 à 10 jours.

Faire 2 à 4 applications dans une solution de pulvérisation de 10-50 ppm à partir de la chute des pétales, en continuant à intervalles de 3 à 10 jours, au besoin. Utiliser un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture complète des feuilles et du fruit sans perte excessive (approximativement 1 000 L/ha). Cette utilisation peut causer l'éclaircissage du fruit dans certaines variétés qui sont faciles à éclaircir et/ou dans des conditions favorables pour l'éclaircissage.

Informations supplémentaires

Consulter le guide de dilution de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS. L'efficacité de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS dépend de la variété des pommiers et des poiriers visés et des conditions météorologiques. Consulter votre spécialiste pour obtenir des conseils relativement aux taux d'application pour les variétés de pommes et poires de votre région.

On peut observer des réductions de production totale de quelques variétés de poire.

Ne pas dépasser 446 grammes de matière active/ha de 6-benzylaminopurine (21,3 L de produit/ha) par saison pour tous les usages.

Respecter un délai d'attente d'au moins 28 jours entre le dernier traitement et la récolte.

2024-0059
2025-02-04

Guide de Dilution pour la Solution de Régulation de Croissance des Plantes CILIS PLUS

Quantité de solution de pulvérisation	Concentration de 6-benzylaminopurine (Parties par Million (ppm))								
	10	25	50	75	100	125	150	175	200
Volume requis de la solution de régulation de croissance des plantes CILIS PLUS									
200 L	95 ml	240 ml	475 ml	715 ml	955 ml	1,19 L	1,43 L	1,67 L	1,91 L
1 000 L	475 ml	1,19 L	2,39 L	3,58 L	4,77 L	5,96 L	7,16 L	8,35 L	9,54 L

CILIS PLUS^{MD} est une marque déposée de Fine Agrochemicals Ltd.
FINE AGROCHEMICALS LIMITED